

**** RDV pour covoiturage 8h20 parking de la Gare d'Osny - Départ 8h30 (dernier délai)**

Version 1.1	RDA PLANNING DES RANDONNEES DU DIMANCHE AVRIL - JUIN 2026									
DATE	RANDOS - PARCOURS	Km	Dénivelé	Animateur 10/12 km	Animateur 12/15 km	Je m'inscris	LIEU DE DEPART - RDV	Distance d'Osny (km)	Covoiturage	
05-avr	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		≈			🚫				
12-avr	LA BEAUMONTOISE (interclubs)	10-16-22-28	≈		Christian	🚗	Salle Léo lagrange - 95260 Beaumont sur Oise	17	2 €	
19-avr	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		≈			🚫				
26-avr	ENNERY	14	≈		Martine	🚗	Stade Georges Guilpin - 95300 ENNERY	5,2	1 €	
DATE	RANDOS - PARCOURS	Km	Dénivelé	Animateur 10/12 km	Animateur 12/15 km	Je m'inscris	LIEU DE DEPART - RDV	Distance d'Osny (km)	Covoiturage	
03-mai	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		≈			🚫				
10-mai	SERANS	14	≈175		Martine	🚗	1-5 rue de l'église - 60240 SERANS	27	3 €	
17-mai	MONTGEROULT	15	≈150		Jean Claude	🚗	Parking de la mairie - 95650 MONTGEROULT	4,2	1 €	
24-mai	ST GERMAIN EN LAYE - centre ville château terrasse	12	≈	Bruno		🚗	parking de la piscine - 78100 St GERMAIN EN LAYE	18	2 €	
31-mai	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		≈			🚫				
DATE	RANDOS - PARCOURS	Km	Dénivelé	Animateur 10/12 km	Animateur 12/15 km	Je m'inscris	LIEU DE DEPART - RDV	Distance d'Osny (km)	Covoiturage	
07-juin	LA MARGUERITE CHAMPENOISE (interclubs)		≈		Christian	🚗				
14-juin	ANDRESY	13,5	≈		Jean Claude	🚗	Parking devant l'église Saint germain de Paris - 78570 ANDRESY	9	1 €	
21-juin	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		≈			🚫				
28-juin	VALLANGOUJARD-THEUVILLE-2	13,5	≈200		Martine	🚗	Parking 1-3 rue Verte (croisement D927) - 95810 VALLANGOUJARD	12	2 €	

Les dénivelés affichés correspondent aux distances de 10 à 12 km

Nota:

Seul un animateur faisant partie de la liste reconnue par l'association peut prendre en charge une période libre.

Si un animateur ne peut pas assurer la randonnée prévue soit :

- il en a connaissance quelques jours avant, alors il en informe par mail ou WhatsApp le bureau collégial et lui propose éventuellement un animateur de remplacement.

- en cas de force majeure s'il ne peut pas prévenir, alors un animateur parmi la liste des animateurs potentiels peut spontanément assurer la randonnée, à condition de prévenir sur le champ par mail ou WhatsApp le bureau collégial.

En fonction du délai de prévenance, le bureau collégial informera l'ensemble des adhérents par l'envoi d'un courriel de la planification de la période libre et intégrera celle-ci au planning des randonnées.

- En terme de responsabilité, l'association ne couvre que des randonnées et/ou des sorties validées et notifiées sur son planning.

- Toutes initiatives personnelles d'organisation (randonnées et/ou sorties) non connues par l'association, seront sous la responsabilité **UNIQUE** de son initiateur.